

ATELIER SUR LES SAVOIRS AUTOCHTONES

Rapport
Préparé par l'Institut nordique du Québec

2-3 avril 2019
Oujé-bougoumou, Eeyou Istchee



Photos:

Couverture : Dany Roy

Introduction : Harry Bosum

Session 1 : Sophiane Béland

Session 2 : Harry Bosum

Session 3 : Harry Bosum

Recommandations : Barbara Vuillaume

Cette publication est produite par l'Institut nordique du Québec.
Janvier 2020 / Imprimée au Canada

Table des matières

1	Introduction
6	Session 1 – Inclusion des savoirs autochtones au Québec nordique
6	Les <i>tallymen</i> de la rivière Rupert
7	Enquête sur le caribou migrateur de la rivière George : partager le savoir à travers la collaboration
7	Les recherches dans le <i>Nitassinan</i>
7	Les enseignants naskapis : croyances et pratiques
8	Les savoirs inuits au Nunavik
8	Cartographie des eaux souterraines à Eastmain
9	Session 2 – Renforcer le rôle des communautés dans la recherche
9	Éthique de la recherche à Mashteuiatsh
10	Entente de cogestion crie-innue avec Mashteuiatsh
10	Le Centre de recherche du Nunavik : 40 ans de recherches menées par les Inuits
11	<i>Naskapi Miyupímaatísiun</i>
11	Application et intégration du savoir autochtone dans l'industrie minière
11	Comité nutrition et santé du Nunavik
12	Session 3 – Discussion : Comment améliorer la recherche collaborative et l'intégration des savoirs autochtones ?
12	Collaboration et échanges entre nations
13	Définition des priorités de recherche
13	Accès aux données
13	Reconnaissance de l'expertise et des savoirs autochtones
14	Collaboration à long terme
15	Recommandations
15	Communautés autochtones
16	Chercheurs et instituts de recherche
16	Gouvernements
17	Annexes
18	Annexe 1 – Carte du territoire et des communautés
19	Annexe 2 – Lexique de quelques termes utilisés
20	Annexe 3 – Liste des participants de l'Atelier sur les savoirs autochtones



Introduction

Les 2 et 3 avril 2019, l'Institut nordique du Québec et le gouvernement de la Nation crie ont tenu un atelier sur les savoirs autochtones. L'événement s'est déroulé dans la communauté crie d'Oujé-Bougoumou, où les participants ont été accueillis par le chef de la communauté. Grâce au financement de la Société du Plan Nord, de l'Institut nordique du Québec et du gouvernement de la Nation crie, l'atelier a réuni une trentaine de chercheurs et de représentants des quatre nations du Québec nordique afin de **discuter des meilleures façons de partager et de transmettre respectueusement les savoirs autochtones**. À travers l'intervention de chercheurs, de représentants autochtones et de détenteurs du savoir, l'atelier a également permis d'**échanger sur les manières d'augmenter la participation des communautés autochtones à la recherche**.

La première journée s'est déroulée au centre culturel cri Aanischaaukamikw. Les participants ont alors présenté ce qui se fait dans leurs communautés et les meilleures pratiques en recherche. La deuxième journée s'est déroulée au Nuuhchimi wiinuu, un camp culturel cri, et fut réservée aux discussions entre les participants sur les actions à entreprendre afin d'augmenter la participation des communautés à la recherche et d'assurer d'un partage respectueux des connaissances.

Ce rapport résume les discussions des deux journées. Il sera suivi d'un guide destiné aux chercheurs et aux communautés, qu'ils pourront utiliser pour élaborer des projets de recherche.

Session 1



Inclusion des savoirs autochtones au Québec nordique



Lorsqu'il est question de savoirs autochtones, la question de leur inclusion au sein de la recherche est importante. Pour ce faire, il faut assurer leur utilisation juste et équitable.

LES TALLYMEN DE LA RIVIÈRE RUPERT

La déviation de la rivière Rupert est un cas exemplaire d'intégration des savoirs autochtones dans les projets de développement. C'est grâce à la participation des détenteurs de savoirs que le projet a pu limiter ses impacts sur l'environnement. Paul John Murdoch, négociateur pour le gouvernement de la Nation crie, a présenté cette partie de l'histoire à l'occasion de l'atelier.

La dérivation de la rivière Rupert est le fruit de négociations avec le gouvernement cri auxquelles ont participé les *tallymen* dès le début du processus. Trois scénarios pour dévier la rivière ont été proposés par les ingénieurs dès le début des négociations. Les *tallymen* ont toutefois proposé un quatrième scénario : la construction d'un tunnel qui permettrait de réduire la superficie de terres inondées de catégorie 2. C'est cette solution qui a été retenue.

Malgré cette intervention, le détournement a eu des répercussions importantes sur la pêche. La baisse du courant a considérablement réduit la quantité de poissons annuellement pêchée à Waskaganish. Or, grâce à l'intervention du *tallyman* Saunders, un barrage artificiel a été mis en place afin de ramener le poisson. Après quelques années, les pêches sont revenues au niveau d'avant la déviation.

Les *tallymen* ont également eu un apport important sur d'autres projets de développement. Par exemple, des travaux sont en cours pour restaurer les frayères de Chisasibi, qui ont été perdues en raison de la construction du barrage LG1. Le biologiste engagé par Hydro-Québec avait évalué que le site n'était pas de bonne qualité pour une frayère. L'intervention d'un *tallyman*, convaincu du contraire, a permis de faire réévaluer le site. Le biologiste, alerté par le *tallyman*, y est retourné alors que les esturgeons frayaient et a pu constater qu'il s'agit d'une bonne frayère à esturgeon et qu'il était important de protéger ce site.

De même, lors de la réalisation du projet minier Éléonore, des *tallymen* ont participé à l'évaluation des impacts environnementaux et ont été invités à proposer, le cas échéant, des mesures de mitigation. Ce sont eux qui ont réussi à faire approuver le projet par le milieu, avec un langage que la communauté comprenait, alors que les ingénieurs n'arrivaient pas à obtenir l'appui de la population.

Ces quelques exemples montrent qu'il est important de prendre en compte les savoirs des *tallymen*. Les chercheurs doivent être ouverts à modifier leur projet à la suite de conversations avec ces détenteurs de savoir. Il est important de considérer ces savoirs et leur contribution ne doit pas être sous-évaluée.

ENQUÊTE SUR LE CARIBOU MIGRATEUR DE LA RIVIÈRE GEORGE : PARTAGER LE SAVOIR À TRAVERS LA COLLABORATION

Vincent Brodeur, biologiste au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, est venu présenter une étude sur le caribou migrateur de la rivière George, qui a intégré les savoirs autochtones afin de mieux recenser ce troupeau.

Alors que le troupeau de la rivière George est en péril, la combinaison du savoir autochtone et des enquêtes populationnelles aident à mieux comprendre ce qui arrive à ce troupeau. Sur ce dossier particulièrement, la télémétrie s'est avérée une excellente méthode pour connaître la distribution du troupeau. Toutefois, les chasseurs et les communautés locales ont peu foi en cette méthode et se méfient des recherches gouvernementales. Par conséquent, l'inclusion des organisations de chasseurs et de trappeurs dès le début du projet a permis de gagner la confiance de la population. Cette méthode a aussi permis aux détenteurs de savoirs de suggérer de meilleures routes de vol et de meilleures aires de recherche. Des observateurs autochtones étaient aussi présents à chaque vol.

LES RECHERCHES DANS LE NITASSINAN

Pour illustrer les recherches qui se font dans le *Nitassinan*, Anne-Marie André, aînée innue de Matimekush, a parlé de l'importance de protéger les langues et les traditions autochtones, qui se perdent rapidement. Enseignante au Collège Manitou pendant 29 ans, Anne-Marie a travaillé à la défense de la tradition et de la culture innues tout en s'assurant que les étudiants poursuivent leurs études. Elle a cherché à leur inculquer le respect d'eux-mêmes, de leur culture, de leur communauté ainsi que des autres. Elle a réitéré à plusieurs reprises l'importance pour les Innus de conserver leur culture. À l'image de la culture innue, le caribou disparaît. Or, il représente un symbole important de leur culture : si le caribou disparaît, la culture innue disparaîtra aussi.

LES ENSEIGNANTS NASKAPIS : CROYANCES ET PRATIQUES

Loretta Robinson, conseillère au Conseil en éducation des Premières Nations et ancienne enseignante à Kawawachikamach, a pris conscience de l'impact de la colonisation sur le système d'éducation lors de son retour dans la communauté après ses études de 2^e cycle en éducation. À Kawawachikamach, la plupart des enseignants ne sont pas autochtones. Loretta, qui souhaitait enseigner dans sa langue maternelle, s'est heurtée aux préjugés de ses collègues, qui considéraient comme « perdues » les années où la langue naskapie était utilisée comme langue d'enseignement. Selon eux, les enfants n'acquerraient pas de réelles connaissances durant ces années où la langue d'enseignement était le naskapi. Aujourd'hui, l'anglais demeure la langue d'enseignement à l'école à partir de la 4^e année au détriment de la langue et de la culture naskapies. Loretta Robinson a interrogé des enseignants afin de sonder leur opinion sur la place de la langue naskapie à l'école. Les enseignants naskapis voyaient le langage comme un outil permettant d'acquérir des connaissances culturelles liées au territoire. Les enseignants non naskapis ne partageaient pas cette vision.

En conclusion, elle considère que plus de mesures devraient être mises en place pour préserver et pour enseigner la langue naskapie. Par le dialogue, le développement de la collaboration et une meilleure compréhension des valeurs naskapies, il pourrait être possible de reconstruire la relation entre les savoirs naskapis et les savoirs occidentaux afin d'atteindre un équilibre bénéfique pour les enfants de la communauté.

LES SAVOIRS INUITS AU NUNAVIK

Tommy Pallisser, directeur du Nunavik Marine Region Wildlife Board, a présenté la façon dont son organisme travaille avec le savoir autochtone et le savoir occidental.

Le plan de gestion de la ressource, établi par Pêches et Océans Canada il y a quelques années, était perçu négativement par les chasseurs inuits, qui avaient toujours pêché selon leurs besoins plutôt que selon un système de quotas. Toutefois, avec l'accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik, c'est le Nunavik Marine Region Wildlife Board qui a dorénavant la responsabilité de gérer les bélugas. Afin d'établir un nouveau mode de gestion, cet organisme a décidé de mettre en place un projet qui tient compte des savoirs autochtones dans la gestion du béluga.

Un des enjeux principaux est de bien gérer deux des sous-populations de bélugas dont les territoires s'entrecroisent : l'une des sous-populations est en très bonne santé, alors que l'autre a un très faible nombre d'individus. Par inadvertance, les chasseurs inuits chassaient et épuisaient la mauvaise sous-population de bélugas. Afin que cette situation ne se reproduise pas, des consultations ont été menées auprès des chasseurs pour comprendre les trajectoires migratoires des bélugas, et auprès de Pêches et Océans Canada afin d'accroître les connaissances génétiques sur ces animaux pour mieux identifier les deux sous-populations.

Dans un contexte où la recherche scientifique est bien financée et où peu des dollars sont investis pour les savoirs autochtones et inuits, la connaissance des aînés est souvent laissée pour compte. Les jeunes sont souvent davantage intéressés par les savoirs occidentaux que par le savoir de leurs aînés. Prenant conscience de cette réalité, l'association Unaaq des hommes d'Inukjuak s'est penchée sur la question en élaborant des programmes intensifs de formation sur les savoirs traditionnels qui jumellent les jeunes, les aînés et les chasseurs expérimentés.

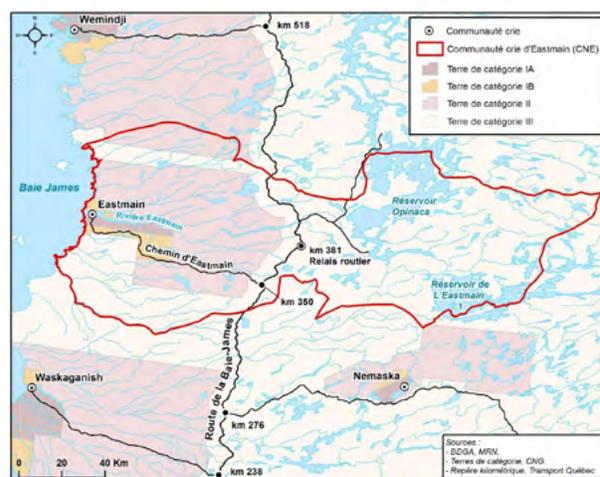
CARTOGRAPHIE DES EAUX SOUTERRAINES À EASTMAIN

Éric Rosa, chercheur à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), a partagé les recherches qu'il a menées avec Dylan Mayappo, gestionnaire du projet pour la Nation crie d'Eastmain.

Avant 2008, peu de données existaient sur l'utilisation, la quantité et la qualité des eaux souterraines au Québec. Pour pallier ce manque, le gouvernement du Québec a décidé de mettre sur pied un large programme de financement au sud du 49^e parallèle afin d'acquérir des connaissances dans ce domaine. Aucun financement n'était toutefois alloué à la recherche au-delà de cette limite. En 2016, l'UQAT et le gouvernement de la Nation crie prennent la décision de collaborer afin d'acquérir des connaissances dans ce domaine. Plusieurs sous-projets se sont créés dans différentes régions du territoire. La recherche sur la rivière Eastmain couvre plus particulièrement les réservoirs d'Opinaca et d'Eastmain. Elle aura des répercussions certaines sur les activités d'Hydro-Québec.

Dès le départ, le projet intègre les détenteurs du savoir crie. D'un côté, les chercheurs apportent leurs connaissances théoriques au projet alors que les aînés cris y contribuent par leur vaste connaissance du territoire. Les *tallymen* ont ainsi été consultés afin de déterminer les régions d'intérêt sur le territoire et des cartes ont été dessinées par la suite.

Ce projet de recherche a permis à l'UQAT de mettre sur pied un microprogramme en hydrologie appliquée. Le programme est offert en ligne et en classe. Il a pour objectif de permettre aux étudiants cris de renforcer la capacité de leur communauté, ainsi que d'établir et de maintenir une base de données sur la qualité et la quantité des eaux souterraines dans cette région. La formation permettra également d'offrir plus d'emplois dans les communautés cries.



Session 2



Renforcer le rôle des communautés dans la recherche

Les présentations et les exemples mis de l'avant par les conférenciers dans cette deuxième session visaient à présenter aux participants des manières et des outils pour renforcer le rôle des communautés dans la recherche et d'assurer un meilleur contrôle sur celle-ci.

ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE À MASHTEUIATSH

Certaines communautés se sont dotées de processus afin de mieux suivre et de mieux contrôler la recherche sur leur territoire. C'est le cas, entre autres, de la communauté innue de Mashteuiatsh. Hélène Boivin, coordonnatrice du comité de coordination des projets de recherche dans la communauté, était présente pour en parler. Dans sa communauté, un comité sur la recherche a été mis en place en 2017 avec l'objectif de superviser une grande partie de la recherche qui se faisait sur le territoire et de répondre aux principes du PCAP® (propriété, contrôle, accès et possession). Ce protocole a été créé afin de réviser, d'accepter et de suivre les projets soumis. Chaque année, plus de 20 demandes de projets de recherche sont présentées au comité. Les recherches portent surtout sur la culture, le territoire et la langue. D'autres projets portent également sur l'éducation et sur la santé. Le comité guide également les chercheurs afin qu'ils adaptent leurs recherches aux besoins de la communauté, qu'ils impliquent ses membres et qu'ils intègrent mieux les savoirs autochtones. Ainsi, une fois le projet soumis et évalué, les chercheurs doivent

signer une entente de recherche avec la communauté et un comité de suivi est mis en place. Les résultats doivent être présentés à la communauté et au conseil de bande.

Toutefois, il est difficile pour le comité de répondre à la demande. Il y a trop de projets de recherche soumis pour la capacité de la communauté. De même, plusieurs projets de recherche ne sont pas présentés au comité, qui n'a pas de moyens pour contraindre les chercheurs à utiliser le processus mis en place.

Un autre enjeu important pour la communauté est l'accessibilité aux résultats des recherches qui s'effectuent sur leur territoire. Il est important que la communauté puisse avoir accès aux données et qu'elle ait un lieu pour les archiver. En ce sens, Mashteuiatsh a signé une entente avec la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh pour l'archivage des données de recherche. La propriété intellectuelle est aussi importante : les détenteurs de savoirs doivent être reconnus au même titre que les chercheurs universitaires et leurs partenaires de recherche.

Un autre élément important à considérer est celui de l'appropriation culturelle. La communauté ne veut pas perdre « la propriété » de ses savoirs. Pour ce faire, il est important que la communauté soit impliquée dans toutes les phases des projets de recherche. Hélène Boivin suggérait ainsi qu'une partie des budgets de recherche soit allouée directement à la communauté pour sa participation. Ce financement aiderait à la coordination de la recherche, à la participation de la communauté et à l'intégration des savoirs. Il est intéressant de souligner que les nations autochtones qui habitent le Nord participent à différents réseaux de recherche, tels que l'INQ, afin d'augmenter leur capacité et leurs collaborations avec les chercheurs et les universités.

ENTENTE DE COGESTION CRIE-INNUE AVEC MASHTEUIATSH

Carl Cleary, secrétaire aux relations gouvernementales pour le Conseil de la Nation innue de Mashteuiatsh, et John Paul Murdoch, négociateur pour le gouvernement de la Nation crie, ont présenté l'entente de cogestion crie-innue. Cette entente, une première entre deux nations autochtones, leur permet d'échanger et de s'entendre sur des enjeux communs.

Puisque les territoires de la Nation crie et de la Nation innue de Mashteuiatsh se chevauchent, les deux nations ont établi une entente de cogestion sur leur territoire partagé. Après deux ans de discussions, une entente est finalement signée en juin 2018, reconnaissant les deux souverainetés et établissant les mécanismes de communication et les modes de cogestion en ce qui a trait au développement économique et forestier, à la chasse et aux activités traditionnelles. Cette entente a deux objectifs :

- 1) Établir des modes de communication entre les nations; et
- 2) Permettre le développement sur le territoire.

Les discussions se poursuivent afin d'inclure d'autres nations.

Pour mener à bien les négociations, un comité paritaire crie-innue sur les activités traditionnelles et la faune a été créé. Ce dernier a le mandat de décider de la façon dont le territoire sera cogéré. Afin d'éviter toute interférence des gouvernements provinciaux et fédéraux, les Crie n'ont pas fait appel à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois dans leur négociation. Les deux partis se sont donc entendus pour que le système innue de gestion du territoire soit mis en place, ce qui évite que les gouvernements prennent part à cette gestion. Un comité pour favoriser le développement économique a également été mis en place entre les deux nations.

LE CENTRE DE RECHERCHE DU NUNAVIK : 40 ANS DE RECHERCHES MENÉES PAR LES INUITS

Ellen Avard, directrice du Centre de recherche du Nunavik, et Claude Makiuk, technicien de la faune, sont venus présenter l'histoire et le mode de fonctionnement de ce centre, ouvert en 1978. La majorité des employés du centre sont Inuits. Son mandat principal est de conduire des recherches qui répondent aux besoins et aux préoccupations des Inuits du Nunavik. Ces recherches doivent incorporer les valeurs inuites et inclure les chercheurs du Nunavik. Le centre offre aussi de la formation. Les principales recherches portent sur la faune et la flore de la région.

Un des projets de recherche porte sur l'omble de l'Arctique de la baie Déception. Il a été proposé par les communautés de Salluit et de Kangiqtujuaq, qui se questionnaient sur le poids des poissons qu'ils trouvaient trop maigres. Un groupe de travail formé de différents intervenants a donc mis en place cette recherche et a mené des travaux sur le terrain. Des échantillons ont été récoltés et le groupe a intégré les savoirs inuits sur le sujet, entre autres, en interrogeant des aînés. Les résultats préliminaires viennent tout juste d'être rapportés aux deux communautés.

NASKAPI MIYUPIMAATISIUN

Glenda Sandy, infirmière à Kawawachikamach et étudiante à la maîtrise à l'Université Laval, est venue parler du système de soins de santé de sa communauté. Selon son expérience, il est impératif d'adapter les soins de santé afin que la communauté puisse se les réapproprier. Dans la communauté, le CLSC, qui relève directement du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, est l'organisation responsable de donner les soins à la population. Les médecins et les infirmières, comme dans plusieurs autres régions nordiques, proviennent principalement du sud de la province. De même, très peu de données existent sur la santé des Naskapis. Or, on pense que la santé de la population s'améliorerait si la communauté pouvait être davantage impliquée, puisque la santé englobe des composantes tant physiques qu'émotionnelles, mentales, culturelles et spirituelles.

APPLICATION ET INTÉGRATION DU SAVOIR AUTOCHTONE DANS L'INDUSTRIE MINIÈRE

Youcef Larbi, géologue en chef au Conseil cri sur l'exploration minérale, a expliqué comment le conseil fait une place aux savoirs autochtones.

Avec la signature de la Paix des Braves en 2002, les Cris peuvent contrôler le développement minier sur leur territoire. Le Conseil cri sur l'exploration minérale, organisation sans but lucratif, a été créé à cette époque afin d'encourager le développement minier, faciliter l'accès au territoire et mieux connaître la géologie du territoire.

Le comité chapeaute aussi un important volet de formation. Il amène aussi des élèves du primaire et du secondaire sur le territoire afin de leur parler de géologie. Il forme des prospecteurs par des ateliers. Un programme d'aide aux entrepreneurs a également été mis en place afin d'aider financièrement les compagnies d'exploration crie.

Grâce à la politique minière crie, les projets de développement doivent être appuyés par les *tallymen*, le chef et les conseils de bande. Le processus est bien détaillé et les compagnies sont encouragées à utiliser les services des *tallymen* et des compagnies crie.

COMITÉ NUTRITION ET SANTÉ DU NUNAVIK

Kitty Gordon, de la Régie régionale de santé et des services sociaux du Nunavik, est venue présenter le Comité nutrition et santé du Nunavik et sa participation dans la recherche.

Le comité a vu le jour en 1989 alors qu'une étude, qui venait d'être publiée, montrait un taux élevé de contaminants dans le lait maternel des Inuites. C'est ainsi que le Programme national sur les contaminants, qui sera renommé par la suite Comité nutrition et santé du Nunavik, a vu le jour. Son mandat, encore aujourd'hui, est de fournir des conseils au directeur de santé publique, d'assurer une coordination régionale et de communiquer aux Inuits toute l'information pertinente sur la santé, la nutrition et les contaminants. Le comité collabore également avec les chercheurs et il recueille les éléments de préoccupation pour le public qui n'ont pas été pris en compte ou qui n'ont pas fait l'objet de recherches. Finalement, il sert aussi de comité d'éthique régional pour les projets en santé. Les préoccupations récentes du comité concernent le béluga, la présence de plomb et sa transformation dans la nourriture.

Session 3



Discussion : Comment améliorer la recherche collaborative et l'intégration des savoirs autochtones ?

La dernière journée de l'événement a été consacrée à la discussion. Dirigée par Mélissa Saganash, du gouvernement de la Nation crie, les questions posées visaient à revenir sur les éléments abordés par les présentateurs afin de déterminer :

- 1) Comment la recherche peut mieux répondre aux besoins des communautés; et
- 2) Comment l'INQ peut faciliter l'inclusion des savoirs autochtones et la recherche collaborative.

COLLABORATION ET ÉCHANGES ENTRE NATIONS

Un des éléments mentionnés par plusieurs intervenants est la nécessité de créer plus d'espaces de discussion et plus de partenariats entre les nations autochtones du Québec nordique. Le fait de pouvoir échanger sur les meilleures pratiques et de discuter des différents projets de recherche en cours facilite la gestion des recherches par les communautés. Ce partage d'information et cette coordination maximise les ressources disponibles, aide à la mise en place de meilleures pratiques et peut même permettre une gestion commune de la recherche. Certaines nations pourraient, entre autres, en accompagner d'autres dans la définition de leurs priorités de recherche.

Dans un tel contexte, il a été mentionné que l'INQ pourrait avoir comme rôle de faciliter les collaborations. Il apparaissait essentiel pour les participants de renouveler le présent atelier puisque peu d'espaces de discussion existent entre les nations autochtones. Les thèmes des futurs ateliers doivent varier, afin de

favoriser les partenariats et les échanges non seulement entre les chercheurs et les communautés, mais surtout entre les nations autochtones.

Un centre d'information pourrait aussi être utile pour faciliter les échanges entre les nations et les communautés.

DÉFINITION DES PRIORITÉS DE RECHERCHE

Afin de pouvoir bien coordonner les recherches sur leur territoire, les communautés doivent avoir la capacité et les ressources nécessaires pour définir leurs propres priorités de recherche.

Or, si la définition des priorités est un défi important, il faut également que la communauté ait les ressources nécessaires et l'autorité pour faire respecter ses priorités et coordonner ensuite les recherches sur son territoire. Il serait donc important, selon les intervenants, de trouver les ressources nécessaires afin que les communautés puissent non seulement réaliser l'exercice de priorisation des recherches, mais aussi afin qu'elles puissent les faire respecter par la suite. Il doit également y avoir plus de formations offertes dans le Nord, afin de permettre aux communautés de mener elles-mêmes leurs recherches.

Les intervenants en sont venus à la conclusion qu'il serait important de mettre en place des structures de recherche adaptées à chaque nation afin de coordonner les projets de recherche, à l'instar de la communauté de Mashteuiatsh. L'INQ pourrait apporter son appui pour l'établissement de telles structures. De plus, il a été suggéré qu'une partie du financement de recherche au Québec soit destinée directement aux communautés et à la recherche locale.

Les participants ont mentionné la possibilité de créer une structure qui serait responsable de s'assurer que les projets sont éthiques et qu'ils répondent aux priorités des communautés. Cet organisme pourrait aider à l'accès aux données par les communautés.

Les participants ont proposé également que la coordination de la recherche se fasse à travers les appels à projets des organismes nationaux et régionaux. Il a également été proposé que l'INQ promeuve cette façon de faire auprès des organismes fédéraux et provinciaux.

ACCÈS AUX DONNÉES

La recherche collaborative et la coordination des recherches ne peuvent s'effectuer si les communautés n'ont pas accès aux données récoltées par les chercheurs. Les participants ont mentionné l'importance

d'avoir accès à un lieu physique pour consulter les données. Dans certains cas, la communauté pourrait être propriétaire de telles données, comme le fait la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik pour l'enquête sur la santé des Inuits. Les données récoltées ne peuvent être diffusées et partagées sans son accord. Finalement, il a été mentionné qu'il est important de rapatrier les données, les savoirs autochtones et les objets culturels actuellement conservés dans les centres de recherche situés à l'extérieur des communautés.

Il a été proposé que des comités de gestion des données, à l'instar de ce qui se fait au Nunavik, soient mis en place dans toutes les régions.

RECONNAISSANCE DE L'EXPERTISE ET DES SAVOIRS AUTOCHTONES

Les participants ont mentionné qu'il est important que l'expertise des chercheurs autochtones soit reconnue au-delà des diplômes obtenus. L'expertise locale et les détenteurs de savoirs doivent également être reconnus et les savoirs, transmis.

En ce sens, certains participants ont suggéré qu'il faudrait mieux appuyer les associations régionales et locales afin qu'elles soient mieux outillées pour transmettre et valoriser les savoirs autochtones. La promotion de réseaux d'échange sur les savoirs autochtones et l'appui donné à ceux-ci seraient également importants.

COLLABORATION À LONG TERME

Un autre élément mentionné par les participants est l'importance des relations avec les chercheurs. Il serait important que les chercheurs puissent s'engager à long terme auprès des communautés afin de tisser un lien de confiance avec elles. Les chercheurs doivent aussi être ouverts à la collaboration et être à l'écoute des communautés.

Pour les participants, il est important de recréer un climat de confiance et de reconstruire les ponts entre les chercheurs et les communautés, entre autres, en valorisant l'engagement à long terme des chercheurs au sein des communautés. Il a donc été proposé que l'INQ promeuve la recherche collaborative et éthique et qu'elle forme en cette matière tant les étudiants que les chercheurs d'expérience.

Au-delà de la communauté, il a été mentionné que les chercheurs doivent faire preuve d'ouverture et de collaboration entre eux afin de permettre un meilleur échange des connaissances et d'éviter des recherches répétitives.



Recommandations

Les intervenants ont mentionné plusieurs éléments et fait plusieurs recommandations lors de l'atelier, voici une sélection des recommandations les plus pertinentes.

COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Afin d'aider à la collaboration entre les nations autochtones et à la définition de priorités de recherche, les participants ont proposé que :

- les nations autochtones mettent en place plus de partenariats de recherche entre elles;
- les nations autochtones créent et mettent en place davantage de lieux d'échanges;
- des comités de gestion de données soient mis en place dans les communautés et nations qui le souhaitent.

CHERCHEURS ET INSTITUTS DE RECHERCHE

Les chercheurs et instituts de recherche, particulièrement l'INQ, ont fait l'objet de plusieurs recommandations. En ce sens, il a été proposé que :

- l'INQ facilite les collaborations entre les nations autochtones, entre autres en organisant davantage d'activités réunissant les différentes nations autochtones;
- l'INQ appuie l'établissement de structures de recherche autochtones visant la coordination des projets de recherche sur le territoire;
- l'INQ soutienne la création de comités de gestion de données dans les communautés et nations autochtones;
- l'INQ promeuve la recherche collaborative et éthique auprès des chercheurs et qu'elle les forme en la matière;
- une partie des fonds de recherche des chercheurs soit donnée directement aux communautés pour la coordination des recherches sur leur territoire;
- les appels à projets de recherche des différents organismes prennent en compte les priorités de recherche des communautés autochtones lors de l'attribution des fonds.

GOUVERNEMENTS

Finalement, d'autres recommandations visaient directement les gouvernements. Les participants ont recommandé que :

- des ressources soient disponibles afin de permettre aux communautés et nations autochtones de définir leurs propres priorités de recherche et de coordonner les recherches sur leur territoire;
- un meilleur appui financier soit accordé aux organisations régionales et locales qui souhaitent transmettre et valoriser les savoirs autochtones;
- les gouvernements financent le déplacement des représentants autochtones lorsqu'ils sont invités à participer à des initiatives gouvernementales hors de leur territoire.

Annexes

Annexe 1 – Carte du territoire et des communautés

PREMIÈRES NATIONS ET INUITS DU QUÉBEC



www.autochtones.gouv.qc.ca

Les 17 régions administratives du Québec

- 01 Bas-Saint-Laurent
- 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean
- 03 Capitale-Nationale
- 04 Mauricie
- 05 Estrie
- 06 Montréal
- 07 Outaouais
- 08 Abitibi-Témiscamingue
- 09 Côte-Nord
- 10 Nord-du-Québec
- 11 Gaspésie-les-de-la-Madeleine
- 12 Chaudière-Appalaches
- 13 Laval
- 14 Lanaudière
- 15 Laurentides
- 16 Montérégie
- 17 Centre-du-Québec

Québec

Annexe 2 – Lexique de quelques termes utilisés

- **Convention de la Baie-James et du Nord québécois** : Il s'agit d'une entente juridique signée en 1975 afin de permettre le développement hydroélectrique sur le territoire du nord du Québec et la construction du barrage de la Baie-James. Souvent qualifiée de « premier traité moderne », l'entente redéfinit les relations entre l'État québécois et les nations autochtones signataires, soit les Cris et les Inuits du Nunavik. En échange de l'extinction de leurs droits ancestraux sur certains territoires, les nations autochtones ont donc obtenu des droits exclusifs sur certaines terres ainsi qu'une compensation financière pour la protection du mode de vie et de la culture traditionnelles crie et inuites.
- **La Paix des Braves** : Signée en 2002, cette nouvelle entente intervenue entre le gouvernement du Québec et la Nation crie fait suite à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. En effet, elle permet le règlement de poursuites relatives au développement hydroélectrique et forestier sur le territoire ainsi que l'application de certains éléments de la convention. L'entente prévoit, entre autres, la participation des Cris au développement des ressources et surtout au partage des profits. Elle prévoit également la négociation d'une entente d'autonomie gouvernementale.
- **Tallyman** : Comme le définissent la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et les lois subséquentes, un tallyman est un maître-piégeur qui est reconnu par sa communauté comme le responsable de la surveillance des activités d'exploitation sur un territoire de piégeage.
- **Téléométrie** : Procédé permettant de mesurer la distance d'un objet par l'utilisation d'éléments optiques, acoustiques ou radioélectriques.
- **PCAP®** : Ce sigle réfère aux principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession qui doivent être mis de l'avant lors de la conduite d'une recherche en contexte autochtone. Ils figurent à la base du Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador et ont été intégrés à l'Énoncé de politique des trois conseils de recherche du Canada.

Annexe 3 – Liste des participants de l’Atelier sur les savoirs autochtones

Anne-Marie André

Ancienne enseignante et aînée innue de Matimekush-Lac John

Serge Ashini-Goupil

Représentant de la Nation Innue pour l’INQ

Ellen Avard

Directrice du Centre de Recherche du Nunavik

Hélène Boivin

Coordonnatrice du Comité de coordination du projet de recherche de la communauté de Mashteuiatsh

Vincent Brodeur

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec

Carl Cleary

Secrétaire aux relations gouvernementales pour le Conseil de la Nation innue de Mashteuiatsh

Kitty Gordon

Régie régionale de santé et des services sociaux du Nunavik

Lucy Grey

Administration régionale Kativik

Julie-Simone Hébert

Société du Plan Nord

Murray Humphires

Titulaire de la chaire de recherche nordique INQ de l’Université McGill sur la conservation de la faune et la sécurité alimentaire traditionnelle

Youcef Larbi

Géologue en chef, Conseil cri sur l’exploration minérale

Claude Makiuk

Centre de recherche du Nunavik

Mackenzie Anne Clifford Martyniuk

Étudiante au doctorat, INRS

Alexandre Mathieu

Secrétariat aux affaires autochtones

Réal McKenzie

Conseiller politique du chef d’Ekuanitshit, Jean-Charles Pietach

Paul John Murdoch

Secrétaire du Grand Conseil des Cris, Gouvernement de la Nation crie

Tommy Palliser

Nunavik Marine Region Wildlife Board

Loretta Robinson

Conseil en éducation des Premières Nations

Thierry Rodon

Titulaire de la chaire de recherche INQ sur le développement durable du Nord, Université Laval

Éric Rosa

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Melissa Saganash

Directrice des Relations Cris-Québec, Gouvernement de la Nation crie

Glenda Sandy

Infirmière à Kawawachikamach et étudiante à la maîtrise à l’Université Laval

INQ**Andréanne Bernatchez**

Chargée de communication, Institut nordique du Québec

Brigitte Bigué

Directrice administrative et au développement, Institut nordique du Québec

Debra Christiansen-Stowe,

Coordonnatrice d’opérations, Institut nordique du Québec

Aude Therrien

Professionnelle de recherche et coordonnatrice du Groupe de travail des Premiers Peuples, Institut nordique du Québec

Jean-Éric Tremblay

Chercheur à l’Université Laval et président du comité d’implantation de l’Institut nordique du Québec par intérim

Institut nordique du Québec

Vice-rectorat à la recherche et à la création, pavillon Alexandre-Vachon, local 2078
1045, avenue de la Médecine, Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6

inq.ulaval.ca

Partenaire financier

